

ÉTANCHÉITÉ DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE GAZ NATUREL

INTERVENTION / MISE EN SERVICE

N° TTG : 425 82 021

CLIENT	INSTALLATION (si différente du client)
NOM, prénom :	Adresse :
Adresse :
6010 Jamet
COMPTEUR	COMPTEUR ENLEVÉ (à compléter uniquement dans le cas d'un remplacement)
Marque :	Marque :
Calibre : 611 Année : 2015	Calibre : Année :
Numéro : 3217 82 853	Numéro :
Index : 00000	Index :

Relevé après 10 min : Litres

Remarque :

Relevé au début : Litres

Débit/10 min : Litres $\times 6$ Litres/heure

1. L'installation peut être mise en service

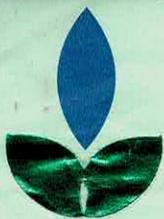
- Installation étanche
- Un léger manque d'étanchéité a été constaté (débit de fuite ≤ 6 l/h).
L'installation est mise en service ; cependant, le client doit impérativement et dans les plus brefs délais rechercher l'origine de la fuite sur l'installation intérieure et procéder à la réparation requise. À cette fin, il est conseillé au client de s'adresser à un installateur habilité « gaz naturel »⁽¹⁾ (Cerga).

2. L'installation ne peut pas être mise en service

- Un manque d'étanchéité a été constaté (débit de fuite > 6 l/h).
Ce n'est qu'après la réparation de l'installation intérieure et un nouveau contrôle par un organisme de contrôle ou un installateur habilité qui signera l'attestation de conformité que le compteur pourra être ouvert.
- Une non-conformité grave avec danger immédiat a été constatée. Ce constat ne remplace pas un contrôle de conformité ultérieur par un installateur habilité « gaz naturel » ou un organisme de contrôle.
- Constat suite à un appel Odeur gaz (débit de fuite > 0 l/h)

3. Remarques

schéma de raccordement



A 0943854

EAN : 541449660013533677

ATTESTATION À DÉLIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971

Je soussigné : Nom : KALUAK Prénom : Aluak
Représentant de l'entreprise : Dec-santa N° de T.V.A. : 0296516659
Rue : Av. President Roosevelt N° 50 Boîte :
Code postal : 5860 Localité : Combray Tél : 071210917 Fax :
(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise :
Adresse + Tél. :

atteste formellement et garantis par la présente avoir réalisé l'installation gaz
installation neuve / partie neuve d'installation (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après
dans l'immeuble situé à : Rue : Pissart N° 56+ Boîte 211. Étage : 1
Code postal : 6400 Commune : Jumièges
Marque compteur : GKS N° du compteur : 32781853
pour le compte de : Nom : ESSALIM Prénom : ALFO
Rue : Av. de la Gare N° 112 Boîte :
Code postal : 21000 Commune : Clamecy

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les avis techniques ARGB et Cerga. Ces normes et règles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion. Seuls les appareils à gaz conformes aux normes spécifiques aux appareils au gaz naturel sont connectés à l'installation intérieure.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci.

Form with fields: Réserve à l'installateur, Réserve au GRD, Date (21.03.16), Signature (Aluak), and checkboxes for 'oui' or 'non' regarding Cerga.

Annexe(s) : ... 133 436 Modèle 710628/13

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B, ..., sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW). Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.

